

le journal

les infos pour le personnel du CHU



Rénovation du hall d'accueil de l'Hôtel-Dieu dans le cadre du projet «SAM»

Dossier
P.5 Projet
«SAM» :
simplicité,
accessibilité
et modernité

Actualités

- 3 • Retour sur la réunion annuelle du CFPD 44
- 3 • Groupement hospitalier de territoire : l'aventure continue !
- 4 • MPR : deux nouveaux véhicules adaptés au handicap
- 4 • L'équipe régionale adolescents-jeunes adultes

Institutionnel

- 8 • Nouvel hôpital : enquête publique, informez-vous et participez !

Soin, recherche et innovation

- 9 • Qualité et sécurité des soins : déclarer pour protéger
- 10 • Des greffons pulmonaires évalués et réhabilités «ex vivo »

Service social

- 11 • Prime d'activité : fonctionnaire, vous pouvez peut-être en bénéficier

Ressources humaines

- 11 • Recrutement : faire face à nos nouveaux défis !

Métier

- 12 • José, informaticien, chargé d'applications informatiques

Culture

- 13 • A=mc², la machine de l'imaginaire
- 13 • L'envol magique, un court-métrage d'animation

Rétrospective

- 14 • Les événements des derniers mois en images



Édito

Philippe Sudreau, directeur général du CHU de Nantes

L'innovation à l'hôpital s'étend au-delà de la prise en charge médicale et concerne tous les secteurs. C'est pourquoi, parmi les axes stratégiques retenus pour l'année 2019 figure celui de l'amélioration du parcours administratif du patient. Enjeu fondamental pour l'attractivité de l'établissement, il s'agit de renforcer l'accessibilité des services de l'hôpital et de fluidifier les parcours de soin. Le projet « SAM » pour « simplicité, accessibilité, modernité » y répond par une série de mesures allant de la maîtrise du temps d'attente aux admissions à la prise de rendez-vous en ligne. Il était attendu depuis longtemps tant par les patients que par les professionnels.

Cette transformation structurante de l'hôpital est conduite dans la perspective de l'ouverture du nouvel hôpital en 2026. Le mois d'avril marque, pour cette opération, une étape majeure avec la réalisation de l'enquête publique. Cette procédure réglementaire est organisée afin d'informer le public et recueillir ses avis. Elle porte sur l'autorisation environnementale, l'autorisation au titre du code minier et doit permettre la délivrance du permis de construire. Pilotée par une commission d'enquête indépendante, elle se déroulera du lundi 25 mars au vendredi 26 avril 2019. Son organisation, selon le calendrier, prévu témoigne de l'exhaustivité du projet présenté et de l'investissement des équipes du CHU.

Au-delà de ces deux sujets centraux, ce numéro du journal reflète une nouvelle fois la créativité des équipes nantaises pour mieux prendre en charge les patients au sein de l'établissement ou en partenariat avec d'autres acteurs du territoire.

L'agenda...

25 avril 2019

Journée de formation « cancer et personnes âgées »

Gérontopôle autonomie & longévité des Pays de la Loire

jusqu'au 3 mai 2019

Exposition de linogravure par les patients de l'hôpital de jour Marguerite

*Artichaut galerie café
8, rue du Marais à Nantes*

7 mai 2019

Journée mondiale de l'asthme

Campagne départementale de prévention

14 mai 2019

Journée du groupe nantais d'éthique dans le domaine de la santé (GnedS)

« Le soignant face aux migrants : enjeux éthiques »

Amphithéâtre Paul-Lemoine, Maternité, de 16h à 20h

18 mai 2019

« Entrez dans la mêlée contre les cancers du sang »

Place du commerce

19 mai 2019

Tournoi de football dans le cadre de la journée mondiale sans tabac

Stade Marcel Saupin

21 mai 2019

Journée des soins de support

*8e étage noyau central
de 11h à 17h, Hôtel-Dieu*

23 mai 2019

Journée des Pays de la Loire de soins palliatifs et d'accompagnement

Centre des congrès d'Angers

7 juin 2019

Course « N'entraide »

*de 14h à 17h
pôle médecine physique et réadaptation
Hôpital Saint-Jacques*

17 juin 2019

Journée qualité de vie au travail

Amphithéâtre Paul-Lemoine, maternité

25 juin 2019

4^e journée de l'espace de réflexion éthique des Pays de la Loire (EREPL) :

« L'intelligence artificielle dans le soin et l'accompagnement : quels enjeux éthiques ? »

Palais des congrès, le Mans

27 juin 2019

Remise des médailles d'honneur du travail et de remerciements aux personnels retraités

*Salle du réfectoire,
Hôpital Saint-Jacques, 16h*

Suivez les actualités du CHU de Nantes sur www.chu-nantes.fr, Facebook, Twitter, Google+



CHU de Nantes

Centre hospitalier universitaire
5 allée de l'Île Gloriette - 44093 Nantes Cedex 1

Directeur de la publication : Philippe Sudreau – Réalisation : service communication du CHU - Tél. 02 40 08 72 05
Merci aux professionnels du CHU de Nantes qui ont contribué à ce numéro.

Prévention et santé publique

Retour sur la réunion annuelle du CFPD 44

La réunion annuelle du centre fédératif prévention dépistage de Loire-Atlantique (CFPD 44) s'est tenue le 31 janvier dernier, dans la salle de conférence Jean-Monnet.

S'adressant à tout public, en particulier aux populations vulnérables et aux professionnels de santé, le centre fédératif prévention dépistage de Loire-Atlantique (CFPD 44) se compose d'équipes pluridisciplinaires réparties entre Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant et Ancenis, et d'une unité de coordination départementale intégrée au CHU de Nantes et située au Tourville.

Composée de professionnels médico-soignants et administratifs, cette unité accompagne la mise en place de projets de prévention sur site et hors les murs, en lien avec un réseau de partenaires.

Un temps fort apprécié

Cette réunion annuelle a d'abord permis de revenir sur les faits marquants de 2018, avec notamment du nouveau pour le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, du VIH et des hépatites (CEGIDD), qui a vu ses missions s'élargir à la prise en

charge des accidents d'exposition au sang, la détection des violences sexuelles et la prévention des grossesses non désirées, dans une approche globale de santé sexuelle.

2018 a aussi été marquée par une activité accrue auprès des populations migrantes de la métropole nantaise. Des actions de prévention et de dépistage ont été menées avec les partenaires soignants, sociaux, associatifs et institutionnels.

Le dispositif de « l'aller vers », qui consiste à aller à la rencontre des populations éloignées des soins socialement et géographiquement, a fait l'objet d'une présentation très suivie, comme celle sur les perspectives 2019-2022.

Temps fort apprécié par les équipes, cette réunion annuelle a permis aux participants de mieux se connaître et d'échanger sur leurs pratiques, avant de se retrouver autour de la traditionnelle galette.



L'équipe du CFPD 44

Vous avez dit CFPD 44 ?

Créé en 2006, le CFPD 44 réunit trois structures de prévention médicalisée : un centre de vaccinations polyvalentes (CVP), un centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD) et un centre de lutte antituberculeuse (CLAT).

Groupement hospitalier de territoire

GHT 44 : l'aventure continue !

Mis en place depuis plus de deux ans, le GHT 44 continue d'œuvrer pour renforcer le service public hospitalier sur le territoire de Loire-Atlantique.

Déjà 32 actions du projet médico-soignant partagé ont été mises en place, sur les 100 prévues. Les réussites sont nombreuses dans le domaine des urgences, de la cardiologie, de la gériatrie, de l'imagerie, de la biologie...

La construction du GHT44 est également l'occasion de développer des projets innovants et fédérateurs pour l'ensemble des établissements :

- le développement de la visio-régulation du Samu en Ehpad, qui permet à certains Ehpad d'être reliés au Samu par des Google Glass,
- la création d'un dispositif végétal de sécurisation : expérimenté pour la première fois en France, ce projet permettra le renforcement de la sécurité des patients âgés par une meilleure végétalisation des établissements hospitaliers ;
- la mise en œuvre d'un « patch » (parcours d'arrêt du tabac avant chirurgie) qui crée une nouvelle offre de soins de prévention au sein

du GHT 44 et un accompagnement innovant à l'arrêt du tabac.

L'année 2019 prévoit encore le développement des projets territoriaux dans les domaines médicaux et paramédicaux, mais également concernant les systèmes d'information, pour permettre aux établissements de communiquer et travailler ensemble de façon efficace et sécurisée.

Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente du comité des élus du GHT 44 a salué « la chance extraordinaire de pouvoir construire un vrai projet de service public, dans une démarche d'alliance des territoires. Elle se dit « très heureuse pour les habitants de Loire-Atlantique de pouvoir compter sur des hôpitaux publics aussi soudés et innovants ».

Le soutien des élus, la mobilisation des professionnels, autant de facteurs contribuant à faire de 2019 une année aussi remplie et réussie que 2018, pour le GHT 44 et les hôpi-



Forum du GHT

Plus de 380 professionnels de santé du département se sont réunis le 6 novembre dernier pour célébrer le deuxième anniversaire du GHT 44. Ce forum a permis de partager, avec les acteurs du groupement, l'ensemble des coopérations menées sur le territoire.

Pôle médecine physique et réadaptation

Deux nouveaux véhicules adaptés au handicap

Le pôle « médecine physique et réadaptation » a fait l'acquisition de deux véhicules supplémentaires adaptés au transport et à la réadaptation à la conduite des personnes en situation de handicap. Il bénéficie aussi d'équipements de dernière génération dans ce domaine.



Peugeot Partner pour le transport des patients



Volkswagen Golf pour l'apprentissage de la conduite

Le pôle médecine physique et réadaptation a bénéficié d'un accompagnement efficace du service en charge de la gestion du parc automobile pour toute la partie administrative allant de la consultation des concessionnaires et aménageurs, jusqu'à l'élaboration du contrat de maintenance.

Ces deux véhicules, un Peugeot Partner et une Volkswagen Golf ont des spécificités différentes :

- le premier permet, grâce à une rampe, l'accès direct en fauteuil et sert au transport des patients dans le cadre de visites à domicile ou de sorties avec les équipes. Il est particulièrement apprécié par les patients pour son confort et le maintien dans leur propre fauteuil, et par les professionnels pour la facilité avec laquelle s'effectue l'installation des passagers ;

- le second, est destiné à la réadaptation à la conduite. Une convention établie avec l'auto-école Beaulieu permet aux patients

ayant déjà leur permis de disposer de leçons de conduite pour adapter la conduite à leur handicap. Elle offre aussi la possibilité à ceux qui ne l'ont pas de passer le permis.

Ces véhicules bénéficiant d'équipements supplémentaires, viennent compléter le parc automobile actuel, à savoir un véhicule auto-école Skoda Yéti avec accès direct en fauteuil au poste de conduite, et une Dacia Sandero pour le transport des patients plus autonomes.

Par ailleurs, l'association Apraih*, qui collabore étroitement avec le pôle, met à disposition des patients un mini-bus Ford Transit qui permet le transport collectif de patients handicapés pour toutes les sorties d'animation.

Le pôle propose donc désormais une offre beaucoup plus large, et répond aux besoins des patients issus d'un bassin géographique plus étendu.

*Association pour la recherche, l'animation et l'insertion liés au handicap.

Accompagnement pour des patients aux besoins spécifiques

L'équipe régionale adolescents - jeunes adultes

L'équipe adolescents-jeunes adultes (AJA) prend en charge l'onco-hématologie auprès de jeunes de 15 à 25 ans. Une coopération régionale entre les CHU de Nantes et Angers ainsi que l'institut de cancérologie de l'Ouest a vu le jour en 2012.



Une partie de l'équipe présente aux côtés des chercheurs de l'Inserm lors de la journée « Tous ensemble pour la recherche sur le cancer pédiatrique » en février dans la galerie d'Atlantis.

L'équipe AJA

L'équipe nantaise (Natacha Chéreau, Sophie Chauvet, Anne-Laure Hédan-Amiaud, Dr Marine Letellier, Dr Nicolas Blin) avancement aux côtés des jeunes et pour eux. Vous pouvez les contacter au 02.40.08.36.32.

En France, 1 500 jeunes de 15 à 25 ans sont atteints d'un cancer, dont 200 dans la région. L'équipe adolescents-jeunes adultes (AJA), spécialisée dans la prise en charge des pathologies d'oncologie et d'hématologie pédiatrique et adulte, est structurée en un groupe de travail régional en partenariat avec le CHU d'Angers et l'Institut de cancérologie de l'Ouest (ICO). A Nantes, l'attention est portée plus particulièrement sur l'éducation thérapeutique.

Des projets en route ou en voie de l'être

Les 15 et 25 ans vivent une étape de transition doublement perturbée par l'arrivée d'un cancer. Les problématiques liées à l'âge et l'estime de soi font donc parties des priorités. C'est pourquoi, des séances individuelles ou collectives d'éducation thérapeutique sont proposées à ces jeunes : participation à des groupes de paroles, ateliers d'expression Slam, accompagnement et soutien en orien-

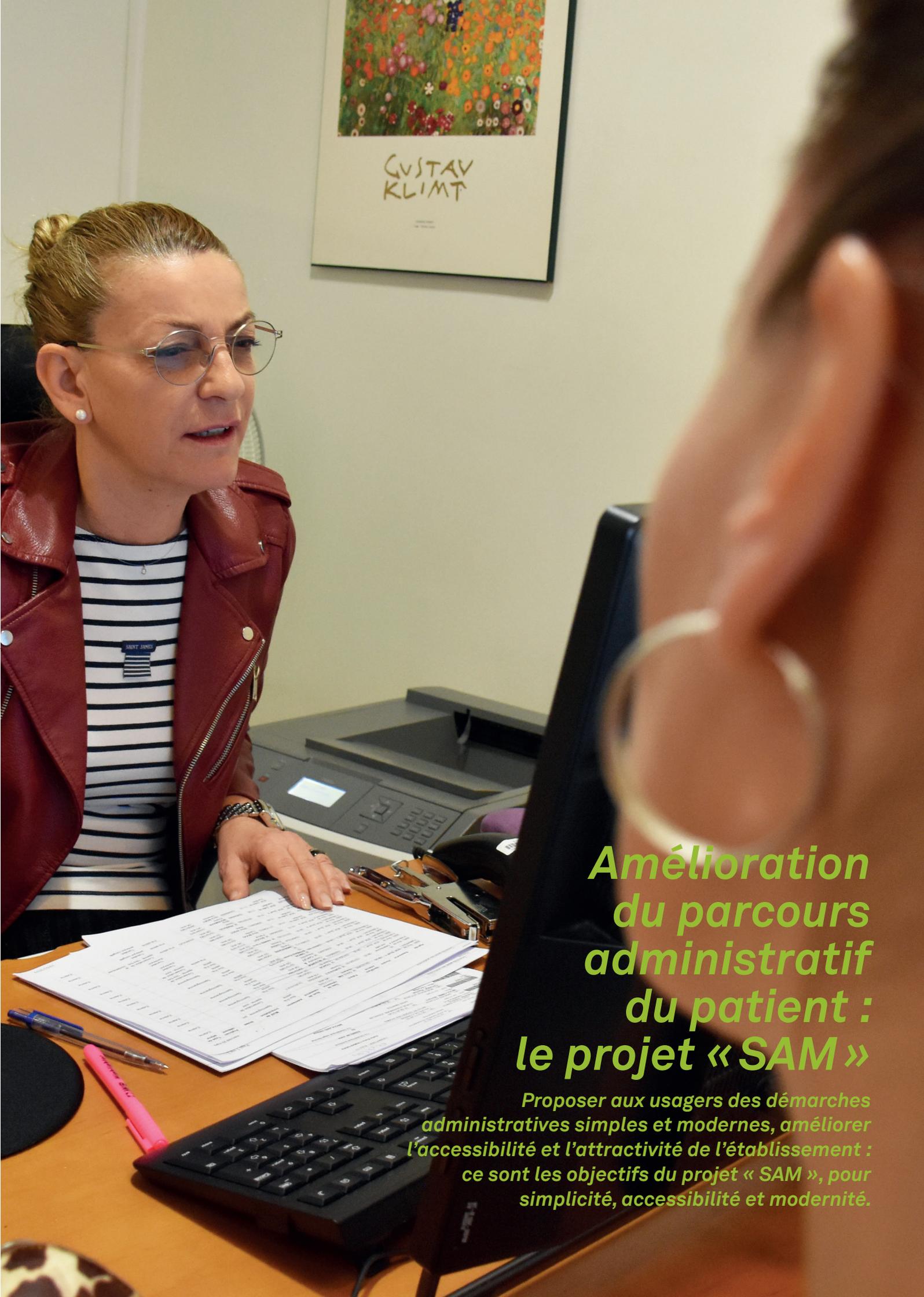
tation, participation à des événements sportifs, rencontre hors les murs, création d'une page Facebook sécurisée...

D'autres sujets plus intimes sont également abordés comme la souffrance liée aux traitements, le regard des autres, l'après cancer ou encore la préservation de la fertilité.

Une prise en charge personnalisée

Chaque nouveau patient reçoit un accueil et une prise en charge individualisée avec un parcours personnalisé au CHU mais aussi à l'extérieur (lycée, domicile...) qui nécessite de l'équipe une certaine mobilité.

L'équipe s'investit dans sa mission tant au niveau local que national. Elle est représentée dans la société savante « GO AJA » (groupe onco-hématologie adolescents et jeunes adultes) qui accompagne cette dynamique, fédère les programmes existants et suscite l'émergence de nouvelles structures spécifiques.



Amélioration du parcours administratif du patient : le projet « SAM »

Proposer aux usagers des démarches administratives simples et modernes, améliorer l'accessibilité et l'attractivité de l'établissement : ce sont les objectifs du projet « SAM », pour simplicité, accessibilité et modernité.

Parcours médico-administratif du patient « SAM » : simplicité, accessibilité et modernité

À l'écoute de ses usagers, le CHU de Nantes cherche à améliorer l'expérience des patients et plus particulièrement leur parcours médico-administratif.



Le premier Distributeur d'histoires courtes® a été installé dans le hall de l'Hôtel-Dieu grâce à la première campagne de financement participatif réalisée avec le fonds de dotation.



Une boîte à lire a été installée au rez-de-chaussée de l'Hôtel-Dieu. La boîte à lire est dédiée à tous les usagers de l'hôpital : patients, visiteurs et personnels hospitaliers. Un espace est réservé aux livres pour enfants !

Félicitations !

La direction des recettes et du dossier patient obtient le prix du public de la 1^{re} journée qualité du CHU pour son travail sur la maîtrise du temps d'attente au bureau des entrées. En effet, les pôles ont été invités lors de cette journée à valoriser une action emblématique ou un projet porté en proximité sur les domaines de la qualité, de la gestion des risques ou des relations avec les usagers. 18 posters ont ainsi été préparés et présentés par les différents pôles de l'établissement.

Avant ou après sa venue, notamment concernant ses droits sociaux (assurance maladie voire mutuelle). Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés. Pour être accompagné dans ces actions, le CHU de Nantes a sollicité les partenaires incontournables sur chacune des thématiques : Doctolib, pour la gestion des rendez-vous en ligne, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) 44, pour fluidifier et simplifier les démarches administratives.

Avant ou après sa venue, notamment concernant ses droits sociaux (assurance maladie voire mutuelle). Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés. Pour être accompagné dans ces actions, le CHU de Nantes a sollicité les partenaires incontournables sur chacune des thématiques : Doctolib, pour la gestion des rendez-vous en ligne, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) 44, pour fluidifier et simplifier les démarches administratives.

Avant ou après sa venue, notamment concernant ses droits sociaux (assurance maladie voire mutuelle). Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés. Pour être accompagné dans ces actions, le CHU de Nantes a sollicité les partenaires incontournables sur chacune des thématiques : Doctolib, pour la gestion des rendez-vous en ligne, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) 44, pour fluidifier et simplifier les démarches administratives.

Proposer aux usagers des démarches administratives simples et modernes, améliorer l'accessibilité et l'attractivité de l'établissement : tels sont les objectifs du projet « SAM », pour simplicité, accessibilité et modernité, centré sur le parcours du patient en consultation. Ce projet est une des priorités stratégiques de l'établissement. Il mobilise de nombreux professionnels du CHU : les équipes médico-soignantes, mais aussi les équipes des accueils, des admissions, des secrétariats médicaux, de la cellule d'identité-vigilance, des services numériques, etc...

Une démarche structurée et partenariale

Malgré des réflexions et travaux déjà engagés sur le sujet, le parcours administratif du patient s'apparente encore trop souvent à un « parcours du combattant » : que ce soit pour prendre un rendez-vous par téléphone, trouver le bon service, ou encore réaliser ses démarches d'admission. Les patients font état de difficultés, susceptibles de rendre leur quotidien plus complexe et d'impacter négativement leur expérience au sein du CHU de Nantes.

Pour y remédier, le projet SAM a été structuré à partir du second semestre 2018 pour améliorer l'ensemble du parcours administratif du patient : de la gestion de ses rendez-vous aux démarches administratives nécessaires

avant ou après sa venue, notamment concernant ses droits sociaux (assurance maladie voire mutuelle). Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés.

Pour être accompagné dans ces actions, le CHU de Nantes a sollicité les partenaires incontournables sur chacune des thématiques : Doctolib, pour la gestion des rendez-vous en ligne, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) 44, pour fluidifier et simplifier les démarches administratives.

Maîtrise du temps d'attente aux admissions

En 2018, plusieurs actions ont été conduites pour maîtriser les temps d'attente lors du passage des patients aux admissions, en particulier au bureau des entrées de l'Hôtel-Dieu.

Tout au long de l'année, des solutions ont été testées puis pérennisées, en particulier :

- la modification des horaires d'ouverture aux admissions, établis d'après l'analyse des flux de patients ;
- la mise en place d'un seuil d'alerte (nombre de patients en attente) au-delà duquel l'accueil au guichet est renforcé ;
- le développement de la gestion des pièces justificatives par e-mail, pour limiter les passages aux admissions ;
- la mise en place d'une gestion informatique des files d'attente permettant de prioriser les consultants attendus dans les services ;
- l'expérimentation des préadmissions en consultation ORL avec un rappel par SMS informant le patient qu'il peut se rendre directement dans le service.

La réfection du hall de l'Hôtel-Dieu fin 2017 et la mise en place d'un distributeur d'histoires courtes début 2018 ont, par ailleurs, permis d'améliorer les conditions d'attente.

Les solutions proposées et la mobilisation des équipes ont conduit à la diminution très significative des temps d'attentes. La prise en charge globale du patient s'en trouve nettement améliorée, sans que soient abaissées les exigences relatives à l'identité, à la vigilance et au contrôle des droits sociaux des usagers. Ces solutions pourront être déployées sur les autres sites en 2019.

Développement de la pré-admission : expérimentation encourageante

Le CHU développe la pré-admission des patients venant en consultation. Cette pratique est déjà en vigueur à l'hôpital femme-enfant-adolescent, et ce depuis plusieurs années. Dès lors qu'un patient est connu au CHU de Nantes, que sa dernière venue date de moins de 6 mois et que ses droits assurance maladie sont à jour dans le logiciel de gestion administrative des malades (GAM), le dossier administratif peut être préparé en amont. Le patient peut ainsi, lors de sa venue, être orienté par l'accueil directement vers le service de soins sans passer par les admissions. La pré-admission emporte la satisfaction des équipes de soins comme des patients.

Ce même système a été testé en ORL à l'Hôtel-Dieu au deuxième semestre 2018, en lien avec un travail de fond sur le parcours des patients en consultation conduit par ce service. En complément, ce service a bénéficié de la mise en place du rappel de rendez-vous par SMS, avec un message différencié en fonction du lieu où doit se présenter le patient : soit directement dans le service s'il a été possible de procéder à sa pré-admission, soit aux admissions pour procéder à ses formalités administratives avant son rendez-vous. Cette expérimentation ayant apporté satisfaction, celle-ci va se poursuivre et être étendue à d'autres services.

En 2019, afin d'aller plus loin, le CHU travaille en lien avec l'éditeur de notre logiciel de gestion d'administration des malades (GAM) pour simplifier la création des pré-admissions à partir des rendez-vous pris dans Doctolib. Enfin, des travaux sont lancés avec la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) 44 pour que le patient puisse mettre à jour ses droits sociaux en ligne, à partir des services digitaux proposés par l'Assurance Maladie.

Prise de RDV en ligne : lancement de Doctolib !

Les efforts pour améliorer le quotidien des patients ont également pris la forme de l'expérimentation de l'outil Doctolib, leader européen de la prise des rendez-vous médicaux en ligne.

Doctolib transforme l'expérience des patients en permettant une prise de rendez-vous simple, 24h/24 et 7j/7, depuis un ordinateur ou un smartphone. Les patients peuvent prendre, modifier, annuler certains rendez-vous sur Internet, en fonction de leurs disponibilités. Les rendez-vous disponibles en ligne sont définis avec chaque service, en lien avec son offre de consultation.

De même, Doctolib envoie toutes les informations associées au rendez-vous par SMS ou e-mail, facilitant les interactions avec les usagers et la préparation de leur venue. Cela améliore l'efficacité des organisations notamment en réduisant les non venues aux rendez-vous comme en dégageant du temps de secrétariat, permettant d'améliorer aussi la prise de rendez-vous pour les usagers préférant le téléphone. Ce service accroît la visibilité de l'offre de soins du CHU de Nantes, notamment auprès des 25 millions de patients qui se rendent sur Doctolib.fr chaque mois.

Ainsi, Doctolib est un nouveau service pour les patients, mais surtout un nouvel agenda pour les professionnels du CHU de Nantes. Il va intégrer notre système d'information, pour remplacer les fonctionnalités de gestion de rendez-vous existants. **C'est un nouveau modèle qui se construit à Nantes pour les usagers comme pour les professionnels, pour faciliter le quotidien et faire gagner du temps à tous.**

Par ailleurs, comme premier réseau de professionnels de santé d'Europe avec 70 000 professionnels de santé utilisateurs, Doctolib facilite la coopération ville-hôpital et les interactions avec les professionnels libéraux. En effet, un praticien de ville pourra prendre rendez-vous pour son patient et bénéficier de créneaux dédiés et disponibles plus rapidement. Ainsi, Doctolib est aussi un outil d'amélioration de l'accessibilité du CHU, pour les patients, les professionnels de ville et les établissements partenaires.



Doctolib : deux services expérimentateurs

Depuis novembre 2018, le service de biologie de la reproduction teste Doctolib. Plus de 500 rendez-vous ont d'ores et déjà été pris en ligne depuis le lancement et la fréquentation de la page internet de ce service a augmenté sa lisibilité de plus de 30%. Le travail de déploiement se poursuit en 2019, avec le centre Simone Veil, puis l'hôpital femme-enfant-adolescent avant l'Hôtel-Dieu. Les autres sites du CHU de Nantes seront déployés à compter de 2020.

Doctolib

Prenez votre rendez-vous en ligne
Renseignez les informations suivantes

- ✓ **Lieu de consultation**
 CHU Nantes - Biologie et médecine de la reproduction - HME - Maternité
 38 Boulevard Jean Monnet, 44000 Nantes
- ✓ **Motif de consultation**
- ✓ **Praticien**
 Pas de préférence
CHOISISSEZ VOTRE PRATICIEN
- 4 **Sélectionnez votre rendez-vous**

	ven. 10 mai	sam. 11 mai	dim. 12 mai	lun. 13 mai
09:15				09:00
10:00				09:30
10:45				09:45

VOIR PLUS D'HORAIRES

Informez-vous et participez à L'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 25 MARS AU 26 AVRIL 2019

Le futur site du nouvel
hôpital sur l'île de
Nantes, vu du pont
des Trois Continents



Où ?

L'enquête publique aura lieu du lundi 25 mars au vendredi 26 avril 2019 :

- en mairie annexe de l'île de Nantes, 15 Boulevard du Général de Gaulle,
- au siège de Nantes Métropole sis 2 Cours du Champ de Mars,
- en mairie de Rezé, sis Place Jean Baptiste Daviais à Rezé.

Le public peut également faire parvenir ses commentaires par mail pendant la durée de l'enquête à : hopital-ile-de-nantes@enquetepublique.net.

Le dossier ainsi que le registre seront également disponibles sur les sites suivants : <http://loire-atlantique.gouv.fr> et <http://hopital-ile-de-nantes.enquetepublique.net>.

Nouvel hôpital

Enquête publique : informez-vous et participez !

À la suite du dépôt du permis de construire du nouvel hôpital le 27 juillet 2018, le projet fait l'objet d'une enquête publique.

Cette nouvelle étape, réglementaire, va se dérouler en parallèle de l'instruction du permis de construire par les services de l'Etat et en amont de la décision de sa délivrance. Procédure pilotée par la Préfecture, l'enquête publique a pour objet d'informer le public et de recueillir son avis sur l'intégration du projet dans son environnement.

Pilotée par une commission d'enquête indépendante composée de 5 personnes et désignée par le Tribunal administratif de Nantes, elle porte sur l'autorisation environnementale, l'autorisation au titre du code minier, l'autorisation préalable à la délivrance du permis de construire du projet.

Concrètement, pendant cette enquête, les habitants et usagers sont invités à prendre connaissance du dossier du nouvel hôpital ; ils peuvent échanger avec la commission d'enquête et exprimer un avis et des remarques dans le registre (papier ou électronique) prévu à cet effet. La commission d'enquête veille au bon déroulement de la procédure et recolte les observations. Par la suite, la commission d'en-

quête produit un rapport et des conclusions motivées auxquels le CHU apporte une réponse. Le Préfet se prononce à l'issue de la procédure.

En parallèle, la « phase d'études projet » se poursuit jusqu'à l'été 2019. Essentiellement portée par les équipes techniques, elle permettra de finaliser la conception technique des bâtiments avant de lancer les appels d'offre auprès des entreprises de travaux.

De même, la préparation du site continue sous l'égide de Nantes Métropole avec le transfert du MIN à Rezé début 2019 et la démolition de ses anciens locaux.

Conformément au calendrier fixé, les travaux de construction du nouvel hôpital sont programmés à l'automne 2020 pour une livraison des bâtiments en avril 2026.

Pour plus d'informations sur cette enquête comme sur les dernières actualités, vous pouvez consulter les pages du site internet du CHU dédiées au nouvel hôpital : <https://www.chu-nantes.fr/nouvel-hopital>.



De gauche à droite :
le Dr Coralie Gondret
et le Dr Philippe
Champin, médecins
coordonnateurs de
la gestion des risques

Cellule de coordination de la gestion des risques

Qualité et sécurité des soins : déclarer pour protéger

Les événements indésirables sont fréquents, parfois graves, souvent évitables. La cellule de coordination de la gestion des risques est là pour accompagner les équipes dans leur analyse.

La qualité et la sécurité des soins est un enjeu majeur pour les hôpitaux. Elle nécessite le développement d'une culture commune des risques et s'appuie sur les compétences de chaque professionnel. Dans ce cadre, déclarer et analyser les événements indésirables, c'est protéger patients et soignants en prenant des mesures adaptées.

Là pour vous accompagner

Accompagner et orienter les services lors d'un événement indésirable grave (EIG) est l'une des principales missions de la cellule de coordination de la gestion des risques. Elle conseille et appuie les professionnels dans la qualification de l'événement, sa déclaration, l'analyse des causes systémiques et le suivi des actions d'amélioration.

Les deux médecins coordonnateurs, le Dr Philippe Champin, anesthésiste réanimateur en réanimation chirurgicale à l'Hôtel-Dieu et le Dr Coralie Gondret, urgentiste au Samu

44-Smur de Nantes apportent un appui stratégique à l'établissement en matière d'amélioration continue de la qualité des soins et de sécurité de la prise en charge des patients. Ils font le lien entre les représentants des vigilances réglementaires par le biais de l'animation du CoViRis (comité des vigilances et des risques). Ils accompagnent également les différents secteurs du CHU pour promouvoir la culture de sécurité et sensibiliser les équipes à la déclaration des événements indésirables.

Une équipe pluridisciplinaire

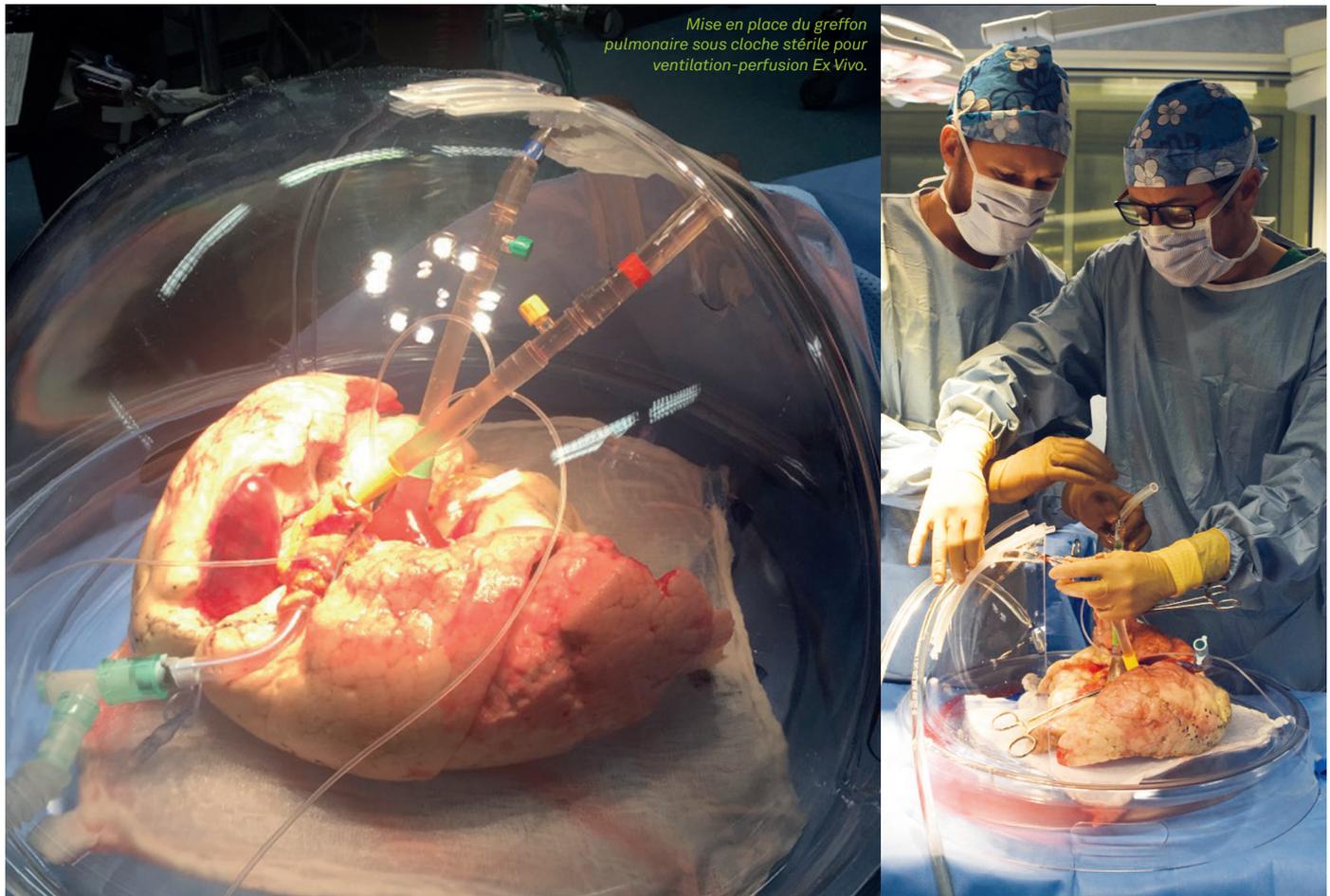
La coordination de la gestion des risques se compose pour l'établissement de deux médecins coordonnateurs, assistés par un médecin de santé publique, un ingénieur qualité-risque, une cadre supérieure de santé en mission transversale et s'appuie sur le secrétariat de la commission médicale d'établissement. Elle travaille en lien avec le pôle patient, attractivité, communication, qualité.

En chiffres

- 7 303 FEI déclarées, dont 2 933 qui concernaient la prise en charge du patient
- 68 EIG ont été suivis par la gestion des risques, dont 24 ont fait l'objet d'un signalement à l'ARS.

Comment les contacter ?

- par mail :
bp-cellule-risques ou
cellulerisques@chu-nantes
- par téléphone :
tel : 87087



Innovation en transplantation thoracique Des greffons pulmonaires évalués et réhabilités « ex vivo »

En 2018, les équipes du CHU de Nantes ont réalisé les premières «Perfusion Pulmonaire Ex Vivo».

Prélèvement d'organes dit Maastricht III

Prélèvement d'organes dit Maastricht III est réalisé en France depuis 2014 sur des patients qui ont faits l'objet d'une limitation ou d'un arrêt de traitement (LATA)

Vaincre la Mucoviscidose

Le programme de développement de perfusion pulmonaire ex vivo du CHU de Nantes est soutenu par l'Association Vaincre la Mucoviscidose

Dans le but d'augmenter la quantité de greffons disponibles, une nouvelle technique de «Perfusion Pulmonaire Ex Vivo» a été développée par l'équipe de transplantation pulmonaire du CHU de Nantes de façon à pouvoir avoir accès à une catégorie de donneurs d'organes nommée «Maastricht III». Ce type de prélèvement nécessite en effet un reconditionnement du greffon pulmonaire qui consiste, tout en le maintenant en fonctionnement dans une cloche en verre stérile, à évaluer et optimiser sa fonction d'oxygénation du sang. De cette manière, le nombre de greffons utilisables peut être augmenté de façon significative permettant ainsi de réduire le temps d'attente des patients. Obligatoire et protocolisée, cette technique donne aux médecins le temps de «soigner» et d'évaluer les greffons avant leur transplantation.

Le premier reconditionnement pulmonaire ex vivo a été réalisé avec succès à Nantes en décembre 2017 et s'est parfaitement déroulé sur l'ensemble des plans technique, matériel et humain. Le CHU de Nantes a été la première équipe non-parisienne à avoir greffé des poumons issus de donneurs Maastricht III. Plus largement, le développement de cette nouvelle technique, l'investissement de CHU de Nantes et des équipes de transplantation thoracique, l'engagement de la coordination de prélèvement des organes dans la prise en charges de cette catégorie de donneurs spécifique ont permis au CHU de Nantes d'augmenter son activité en greffe pulmonaire avec plus de 30 transplantations réalisées en 2018. Un record pour ce type de transplantation !

Nouvelle formule de la prime d'activité

Fonctionnaire, vous pouvez peut-être en bénéficier

Près de 3,5 millions de foyers, dont 700.000 nouveaux, devraient bénéficier de la nouvelle formule de la prime d'activité, dont le montant a été augmenté et l'accès élargi en janvier 2019.

Lancée en 2016 pour remplacer la prime pour l'emploi et le RSA activité, la prime d'activité prend la forme d'un versement mensuel.

Pour la recevoir, il faut la demander

En 2018, 30% des personnes éligibles ne l'ont pas demandée. Y avez-vous le droit et auprès de qui vous signaler ? Critères, montants, démarches... voici ce qu'il faut savoir sur ce dispositif.

La prime d'activité est une prestation sociale, non-imposable, permettant à ses bénéficiaires de compléter leur niveau de ressource. Elle est versée par la CAF ou par la mutualité sociale agricole (MSA).

Elle est destinée à tous les travailleurs majeurs, résidant en France, exerçant une activité professionnelle et dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond (salariés, travailleurs indépendants, étudiants, apprentis).

Une déclaration trimestrielle détermine son montant

La prime est calculée en fonction de la situation de chaque bénéficiaire, les éventuelles autres ressources (salaire du conjoint, indemnités chômage, allocations familiales) et aides (APL) perçues au sein du foyer sont prises en compte.

Le calcul s'établit sur la base d'une déclaration trimestrielle. Le plafond maximal pour bénéficier de la prime d'activité est, en 2019, de 1,5 SMIC. Par exemple, un salarié célibataire sans enfant pourra percevoir la prime pour un salaire allant jusqu'à 1 787 € net par mois. Un simulateur est disponible sur www.caf.fr ou sur www.mes-aides.gouv.fr

Le versement se fait le 5 de chaque mois. Cette prestation n'est pas rétroactive. Si vous pouvez y prétendre, vos droits seront ouverts à partir du mois suivant votre demande.

+ d'infos : www.demarchesadministratives.fr
www.caf.fr / www.service-public.fr
Service social du personnel 02 40 08 71 88.



Plus d'infos

La demande se fait en ligne sur www.caf.fr ou www.msa.fr. Le versement de la prime d'activité n'est pas automatique. Vous recevrez une notification d'attribution pour trois mois. La période de référence est le trimestre précédant le trimestre où vous percevez la prime d'activité.

Un plan d'actions pour renforcer l'attractivité du CHU

Recrutement : faire face à nos nouveaux défis !

Au cœur d'un marché du travail parfois tendu et face aux nouvelles aspirations des candidats, il était primordial de revoir notre recrutement et d'adapter notre stratégie à ces nouveaux défis.

L'attractivité est au cœur du projet d'établissement 2018-2022. Cette ambition repose sur une conviction forte : la capacité de l'établissement à associer « qualité de l'accueil et des soins » pour les patients et « compétences et épanouissement » pour les professionnels. Le recrutement s'appuie sur des fondamentaux solides : le CHU de Nantes attire, l'intégration des nouveaux arrivants est structurée, plusieurs démarches sur les métiers sensibles existent déjà... L'objectif pour 2019 est d'aller plus loin, notamment en matière de recrutement. Les jeunes professionnels, qui représentent la majorité des embauches, ont en effet de nouvelles attentes (formation, trajectoire professionnelle,...). Ce projet de modernisation du recrutement, résolument tourné vers la digitalisation et l'attention portée à chaque professionnel, vise à répondre à ces besoins.

La plateforme E-RH recrutement

Depuis son lancement en janvier 2019, cette plateforme permet aux candidats extérieurs de postuler directement en ligne – depuis le site internet du CHU – aux offres d'emploi ou

de déposer une candidature spontanée. La gestion interne d'une demande de recrutement, émise par un pôle, jusqu'à la sélection du candidat est considérablement allégée. Cet outil, ergonomique et moderne, permet de répondre plus rapidement au besoin de recrutement d'un service avec le profil adapté.

À l'ère des réseaux sociaux

Le CHU continue de développer la diffusion des offres d'emploi sur ses réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter). Ils facilitent la circulation de l'information.

Le contact humain avant tout

Malgré ces outils numériques, le pôle ressources humaines continue d'investir les relations directes avec les candidats, en développant la participation du CHU aux forums de l'emploi de la région par exemple, ou encore en veillant à l'accueil des nouveaux professionnels. Le CHU entend se distinguer des autres établissements en mettant en avant ses nombreux atouts, en réponse aux aspirations des candidats, tout en faisant valoir ses valeurs et son engagement au service des patients.



Le CHU de Nantes diffuse quotidiennement des offres d'emploi sur ses réseaux sociaux. Parmi celles qui ont eu le plus de succès, l'offre d'emploi ambulancier sur Facebook en février : 26 429 personnes atteintes dont 20 979 qui ne suivaient pas notre page.

En chiffres

- Plus de 1300 embauches par an.
- 4 étapes de recrutement (la candidature / la sélection du CV / l'entretien favorable / les formalités de recrutement).
- 5 chargés de recrutement et 2 responsables.



Chargé d'applications informatiques José, informaticien

José Pina Pires est l'un des 120 agents qui travaillent à la direction des services numériques de territoire (DSNT) du CHU de Nantes.

Parcours professionnels

Bac + 5 DESS double informatique et une maîtrise de physique.

Loisirs

José pratique la capoeira depuis 2 ans et les arts martiaux historiques européens depuis 4 ans.

En chiffres

- 120 000 mails sont envoyés chaque semaine par les 12 000 agents du CHU.
- 12 000 comptes de messagerie contre 2 000 en 2006.

Passionné par son métier de chargé d'applications informatiques depuis 13 ans, José s'est rendu incontournable au sein du CHU de Nantes.

José est en charge des 12 000 comptes de messagerie, de l'intranet consulté 14 000 fois par jour, des outils collaboratifs et des projets complémentaires comme la visio-conférence ou le site Internet. Ils sont 35 chargés d'applications à la DSNT (hors Millennium) à gérer, suivre, dépanner, faire évoluer comme lui les 300 applications que comptent le CHU utilisées quotidiennement par les agents.

Ces chargés d'application traitent 5% des appels complexes reçus par le Centre d'Assistance Utilisateurs, le «14», qui est l'unique entrée pour obtenir de l'assistance «on ne peut pas répondre à l'agent s'il ne passe pas par le 14» rappelle José.

Les ordinateurs sont rarement nos meilleurs amis et parce qu'il ne suffit pas d'appuyer sur deux-trois touches pour trouver des solutions, José nous rappelle que «la complexité de l'environnement du CHU est, par exemple qu'un seul mail envoyé par un agent doit passer par 5 ou 6 serveurs afin d'y assurer sa sécurité, sa fiabilité et sa légalité».

Patience et écoute sont ses principales qualités : «j'aime mon métier, la diversité qu'il propose, des nouvelles problématiques tous les jours, on ne s'ennuie pas et ce n'est pas prêt de s'arrêter! Il faut être persévérant, ouvert, curieux, se former, se remettre en question, savoir communiquer et aussi vulgariser ce que l'on fait. C'est un point important car mes interlocuteurs ne sont pas du même domaine que moi surtout dans le milieu hospitalier».

Le CHU de Nantes accélère depuis quelques années sa révolution numérique et la cadence des agents de la DSNT suit «on doit être en permanence à la pointe de la technologie, les outils vont très vite. Heureusement entre nous on s'entraide, on travaille en équipe car il ne faut pas qu'on se laisse dépasser par les technologies et nos différentes compétences fonctionnelles et techniques sont complémentaires» et sans les équipes d'infrastructure, le centre de service, les autres équipes «SI support», José ne pourrait rien faire pour nous.

José a pour mission de trouver en un clin d'œil des solutions simples à nos problèmes compliqués.

Un nouveau partenariat avec la compagnie la machine

$A=mc^{2i}$, la machine de l'imaginaire

$A=mc^{2i}$ est le résultat d'un projet coconstruit, qui a permis à des patients du CATTP Blanchart d'approcher l'univers de la création artistique tout en travaillant ensemble sur un projet commun.

$A=MC^{2i}$ est la réalisation d'un projet un peu fou entre des patients accueillis au centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Blanchart et la compagnie La Machine. De septembre à décembre 2018, une dizaine de patients ont travaillé à la création d'une machine favorisant la convivialité et permettant les échanges.

L'idée était de faciliter la parole et la sociabilité, le groupe à tout imaginé pour revenir à ce moment chaleureux qu'ils partagent quotidiennement : la pause-café !

Matériaux de récupération

Encadrés avec bienveillance par des constructeurs de la Machine et l'équipe soignante, ils ont fabriqué ensemble cet objet pour servir un café, un thé ou un chocolat mais avec le savoir-faire de la célèbre compagnie nantaise ! Résultat, une

machine improbable où l'on tire au sort sa commande et où votre boisson est servie dans une chaussure ! Charentaise pour le chocolat, escarpin verni pour le thé et Crocs rose pour le café.

Entièrement construite avec des matériaux de récupération chinois chez Emmaüs, $A=mc^{2i}$ est un ensemble de petits rouages astucieux qui s'alignent sur une série de postes de travail et qui permettent de mélanger le sucre ou de refroidir une boisson trop chaude. Cette machine ingénieuse nécessite tout de même une équipe de six personnes pour fonctionner !

$A=mc^{2i}$ a été présentée à la dernière cérémonie des vœux. Les personnels ont pu la tester avec plus ou moins de succès ! Il est vrai que sucrer un thé avec une canne à pêche de 2 mètres de long nécessite un peu d'expérience...



La machine a été présentée lors de la dernière cérémonie des vœux.

Une proposition artistique d'Hélène Duclos et Arkmay

L'envol magique, un court-métrage d'animation

Il s'agit d'imaginer une histoire, de partager des moments de fabrication, de manipulation et de jeu, de s'initier à la prise de vue et à la réalisation d'un film.

Hélène Duclos, plasticienne et Marc Havard Duclos dit Arkmay, vidéaste ont proposé à un groupe d'adolescents de l'hôpital de jour de participer à l'atelier « Je marche avec toi » et de réaliser un court-métrage poétique et allégorique.

Cet atelier repose sur la réalisation d'une œuvre collective reliant arts plastiques et vidéo.

Les objets articulés en 2D sont donc les protagonistes du film. Ils sont mis au point à partir d'un répertoire de formes simples (géométriques, organiques, stylisées) élaborées ensemble. Ils comprennent au moins deux points d'articulation permettant leur mise en mouvement en fonction de la trame narrative et des techniques de vidéo utilisées.

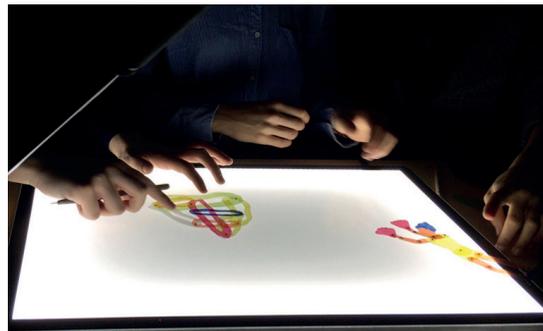
Les participants fabriquent ces objets articulés et apprennent à les manipuler. Ils abordent le dessin, le découpage, la mise en couleur, l'as-

semblage. Une partie de ces formes sont réalisées en matériaux transparents (rhénalou, encre de couleur, papier vitrail), l'autre partie est réalisée en matériaux opaques (carton, balsa, peinture acrylique).

Les adolescents contribuent à l'enrichissement du scénario même si une base est proposée et appréhendent les différentes étapes de la construction du film dont le découpage des scènes.

Le court métrage est réalisé en prises de vues réelles et en stop motion. Les participants apprennent à utiliser le matériel technique et réfléchissent aux choix des cadrages. Si le film est muet, il est agrémenté d'une bande son...

Une projection de l'envol magique a eu lieu en présence de l'équipe soignante et médicale, des jeunes et de leurs parents le 21 janvier dernier.



Le film met en scène des « objets articulés » fabriqués par les jeunes patients, il a pour décor des lieux imaginaires.



Don Mécénat chirurgie cardiaque

12 novembre 2018

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, a remis un chèque de 48 000 € à l'association Mécénat chirurgie cardiaque. Cette remise de chèque permettra de sauver 5 enfants atteints de malformation cardiaque.



Journée qualité du PHU 4

13 novembre 2018

Plus de 120 professionnels ont répondu présents et sont venus approfondir leurs connaissances lors de la journée qualité du pôle hospitalo-universitaire Otonn (PHU4) en participant aux différents ateliers animés par les professionnels du pôle et référents de thématique.



Soirée Mécénat du Fonds de dotation

15 novembre 2018

Le CHU de Nantes a ouvert ses portes à sa communauté de donateurs, des acteurs économiques du territoire et ses partenaires. Ce temps fort a permis de faire découvrir des matériels innovants au coeur des blocs opératoires et des espaces imaginés pour le bien-être des patients et de leur entourage.



Tournage du film « j'irai où tu iras »

19 novembre 2018

C'est au sein de l'hôpital Saint-Jacques que la réalisatrice Géraldine Nakache a bouclé le tournage de son film « J'irai où tu iras ». Elle était accompagnée de sa fidèle complice Leïla Bekhti et de l'acteur Patrick Timsit. L'occasion a donc été donnée aux personnels de l'hôpital Saint-Jacques d'entrevoir les comédiens le temps du tournage.



Journée Choisir

28 novembre 2018

Près de 80 entreprises, laboratoires pharmaceutiques, startup, entreprises de biotechnologies et du dispositif médical, ont fait le déplacement pour la journée Choisir. Riche en échanges, cette journée dédiée au partenariat hôpital-entreprise a permis de créer du lien entre plus de 200 acteurs de la santé, académiques et industriels.



1^{re} journée qualité du CHU

11 décembre 2018

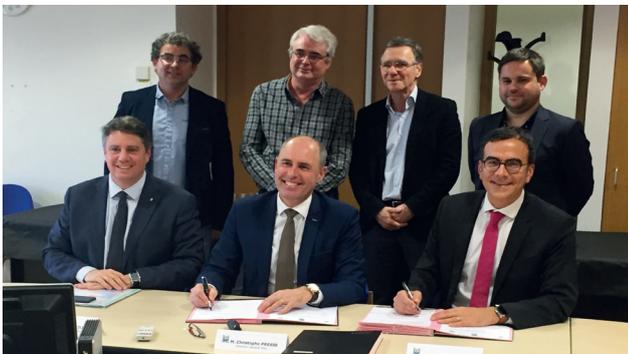
La première journée qualité du CHU de Nantes a réuni plus d'un centaine de personnes ! Ce temps d'échanges, ouvert à tous, a été l'occasion de partager la dynamique d'amélioration continue de la sécurité et de la qualité de l'établissement, de valoriser l'investissement des équipes et de favoriser les échanges entre les professionnels.



Cérémonie des vœux

17 janvier 2019

La cérémonie des vœux aux personnels s'est tenue en présence de Johanna Rolland, présidente du conseil de surveillance du CHU de Nantes, de Philippe Sudreau, directeur général et du Pr Antoine Magnan, président de la CME. De nombreux professionnels ont répondu présents.



Signature d'une convention de partenariat

25 janvier 2019

Le CHU de Nantes et l'hôpital intercommunal Sèvre et Loire ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en place un partenariat au service d'une fluidification du parcours patient, au sein du groupement hospitalier de territoire 44.



Concert Folle journée

31 janvier 2019

Après l'exil subi en 2018, place à l'exil choisi... La Folle Journée 2019 a été consacrée aux "Carnets de voyages". Un beau programme avec notamment le Chœur japonais Marunouchi Festival Singers, dirigé par Yurino Kishimoto qui a donné un concert aux patients du pôle MPR.

le CHU sur les réseaux sociaux



CHU de Nantes
Publié par webmaster@chu-nantes.fr [?] · 27 février, 10:23

SOS doudous perdus ! Une trentaine de peluches et doudous attendent leurs petits propriétaires en pédiatrie au CHU de Nantes 😊. Pour les récupérer, contactez Émilie, responsable des admissions par mail : emilie.ecourtemer@chu-nantes.fr Et surtout, partagez l'information 😊 !

246 622 Personnes touchées 27 472 Interactions Boost indisponible

417 28 commentaires 5 681 partages



CHU de Nantes
@CHUnantes

Mais quel est le rapport entre ces pompes à essence 🛢️ et le CHU de Nantes? Indice : ce bâtiment a été détruit pendant la guerre. Poke @StephanePajot44 😊 #histoire #patrimoine #architecture

11:56 - 7 févr. 2019



CHU de Nantes
6 431 abonnés
1 sem. • Modifié

#Dialyse et don d'organes au programme de la semaine mondiale du #rein au CHU de Nantes. Projections de films, débats avec les réalisateurs, les patients et les professionnels de santé du 12 au 16 mars. Entrée libre et gratuite. + d'infos >>> <http://bit.ly/2BVqqwF>
Corine Jallu Fabrice HURE

"Avec 2800 patients greffés, 8000 consultations de greffe, 6800 consultations néphro et 697 patients inscrits sur la liste d'attente de greffe par an et 1165 dialyses par mois, Nantes est centre de référence sur la greffe de rein et de pancréas"

PR MARYVONNE HOURMANT
Chef de service de néphrologie au CHU de Nantes

PRÉVOIR DEMAIN, ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI

Se sentir épaulé à tout moment.

Face aux aléas de la vie, la MNH est toujours à vos côtés avec ses contrats de prévoyance. Elle vous couvre, vous et vos proches, en cas d'accident et de décès.

I MOIS OFFERT⁽¹⁾ sur MNH ACCIDENT +, MNH RENFORT ACCIDENT et MNH OBSÈQUES

Déjà adhérent ? Profitez d'**I MOIS SUPPLÉMENTAIRE⁽²⁾** sur ces contrats.



Plus d'information :

- **Sophie Marguerie**, conseillère MNH, 06 45 57 55 38 - 02 40 84 61 35 poste 46135 - sophie.marguerie@mnh.fr
- **Sophie Brethet**, correspondante MNH, immeuble Deurbroucq - 02 40 08 71 08 poste 87 108 - sophie.brethet@chu-nantes.fr

(1) Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à « MNH Accident + » ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques » hors cotisation unique (n'ayant pas été adhérents à un même contrat au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er Mars 2019 et le 31 Août 2019 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Août 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Avril 2019 au 1er Septembre 2019 : 1 mois de cotisation offert.

(2) Si vous êtes déjà adhérent à « MNH Santé » (date d'effet du contrat Santé au plus tard au 1er du mois précédant l'adhésion à « MNH Accident + » ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques »), vous bénéficierez d'1 mois de cotisation supplémentaire offert sur votre contrat « MNH Accident+ » ou « MNH Renfort Accident » ou « MNH Obsèques » hors cotisation unique, soit : 2 mois de cotisation offerts !

Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance. Février 2019 - AF - Création Insign | Crédit photo : Philippe Sommolet. Documentation à caractère publicitaire non contractuelle.